



LETTRE D'INFORMATION

N°20 - Janvier 2013



☎ et Répondeur : 09.62.51.07.08

FAX : 03.88.51.23.25

✉ mairie.donnenheim@orange.fr

<http://www.donnenheim.fr>

Le mot du Maire

Chers habitants,

Les fêtes de fin d'année sont passées, l'année 2012 aura été une année difficile, mouvementée pour beaucoup d'entre nous. Les élections présidentielles et législatives ont donné à notre pays une nouvelle couleur, teintée de rose. Malgré ces élections, la mauvaise conjoncture économique et la ponction fiscale de plus en plus importante de l'état font naître des inquiétudes bien moroses. Chômage en hausse, économie en berne, déficit des collectivités et instances publiques, les attentes des français sont nombreuses. Pour notre petite commune la dotation de l'état est à la baisse, d'autre part les collectivités trop vertueuses sont ponctionnées pour venir en aide à celles en difficulté. Nous devons nous attendre à des années 2013 et 2014 difficiles. L'intention du Conseil Municipal n'est pas d'augmenter les impôts mais de trouver des sources nouvelles d'économie pour boucler le budget 2013 en préparation. L'année 2012 a été une année de travail préparatoire pour une urbanisation future qui se veut dynamique tout en s'inscrivant dans le contexte d'un Plan Local d'Urbanisme respectueux et équilibré pour une qualité de vie égale pour tous.

Pour 2013 les engagements d'investissement suivants seront d'actualité :

- achat du terrain pour l'école intercommunale pour les quatre villages du RPI SUD.
- travaux d'extension et de consolidation du réseau électrique (école – lotissement) en partenariat avec ESR.
- aménagement de la rue des Cyprès en partenariat avec la Communauté de Communes de la Région de Brumath.
- réserve foncière et accès à l'école depuis le centre du village en partenariat avec le Conseil Général (voie piétonne sécurisée).
- travaux de stabilisation et de mise aux normes du pont situé rue du Canal près de la ferme MORIER.

Je vous souhaite en ce mois de janvier, une très bonne année 2013 pour vous, votre famille et tous ceux qui vous sont chers.

Votre maire,
Guy Repp

Mairie de Donnenheim

Accueil du public : Lundi de 11h à 12h00 - Mercredi de 17h à 19h00 - Jeudi de 15h à 17h00

DECHETS MENAGERS – La redevance incitative

Le Grenelle de l'environnement a donné lieu à des objectifs précis en termes de gestion des déchets :

- réduire la production d'ordures ménagères et assimilées de 7 % par habitant pendant les cinq prochaines années, soit une réduction de plus de 5 kg par an et par habitant,
- augmenter le recyclage matière et organique afin d'orienter vers ces filières un taux de 35 % en 2012 et 45 % en 2015 de déchets ménagers et assimilés contre 24% en 2004,
- recycler 75 % des emballages ménagers dès 2012,
- diminuer de 15 % d'ici à 2012 la quantité de déchets partant en incinération, en enfouissement et en stockage...

Pour ce qui concerne notre communauté, 2 nouveautés :

- un badge sera obligatoire à compter du 1^{er} mars pour accéder à la déchetterie
- une nouvelle poubelle, avec puce électronique, sera attribuée à chaque foyer avant le 01/07/13

Tout ceci vous a été présenté en page 3 du dernier numéro du Carrefour des Réussites (N°20 – Décembre 2012) que vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres. Y était joints, le calendrier des collectes pour 2013 et l'encart-bulletin d'inscription nécessaire pour recevoir votre badge d'accès à la déchetterie.

Concrètement :

LA DECHETTERIE (l'accès reste gratuit pour les particuliers)

Un badge ? Pourquoi ?

Seuls les habitants de la Communauté de Communes de la Région de Brumath (CCRB) ont accès aux déchetteries de Brumath et de Mommenheim. Ce badge sera donc nécessaire pour prouver votre « droit » lors du contrôle des accès ; il permettra par ailleurs d'en interdire l'entrée aux habitants des autres Communautés de communes qui ont des systèmes de tri différents, voire payants.

Un badge ? Comment ?

- 1) vous renseignez le formulaire d'obtention du badge et vous le déposez en mairie au plus tôt, accompagné d'un justificatif de domicile (copie de votre facture OM par exemple)
- 2) dès réception des badges par votre mairie auprès de la CCRB, vous en serez informés et vous pourrez venir le retirer

⚠ Ne tardez pas ! Ce badge sera exigé pour vos entrées en déchetterie à compter du 1^{er} mars.

LA COLLECTE DES OM (ordures ménagères)

De nouvelles poubelles, de 140 litres et munies d'une puce électronique, vous seront distribuées durant le premier semestre 2013. Elles ne devront être utilisées QUE pour les déchets ménagers non triables ou non compostables.

La puce n'aura aucune incidence sur le poids de déchets dans la poubelle. Elle ne servira qu'à comptabiliser le nombre de levées (nombre de fois où vous la sortirez).

La poubelle que vous détenez actuellement deviendra « bac à tri » pour vos plastiques, vos papiers-cartons et vos emballages métalliques (boîtes de conserves, etc.) Elle remplacera donc deux de vos 3 cagettes.

Enfin, vous conserverez l'une des cagettes pour le tri du verre, comme aujourd'hui.

Mairie de Donnenheim

Accueil du public : Lundi de 11h à 12h00 - Mercredi de 17h à 19h00 - Jeudi de 15h à 17h00

A compter du 1^{er} juillet 2013 le système entrera en période test. Vous recevrez par conséquent 2 factures aux alentours du 1^{er} janvier 2014 :

- celle qu'il vous faudra payer (système actuel)
- plus une facture « factice », incitative puisque basée sur le nombre de présentations de votre poubelle « pucée » à la collecte.

Ce système devrait inciter les foyers à n'y mettre que les déchets incinérables et non plus les déchets compostables...

Enfin, à partir du **1^{er} juillet 2014**, nous basculerons sur le paiement par facture incitative.

En parallèle à ces deux aménagements, la CCRB vous propose de vous livrer des bacs à compost en bois, pour la somme de 25 € / pièce, en téléphonant au 03.88.51.02.04

✍ ECOLE - LOTISSEMENT



A l'issue d'un concours d'architecte, les élus de la Communauté de Communes ont retenu l'équipe de maîtrise d'œuvre chargée de concevoir la future école intercommunale du RPI SUD ainsi que la structure d'accueil périscolaire.

L'Agence ROUBY HEMMERLE de Strasbourg a été retenue pour la qualité de son projet architectural, et tout particulièrement pour la qualité des espaces intérieurs et extérieurs.

L'école sera implantée à l'entrée sud de Donnenheim, à proximité immédiate de Bilwisheim. Elle comptera 7 classes (2 maternelles et 5 élémentaires). La structure périscolaire pourra accueillir jusqu'à 120 enfants.

Depuis l'été, les services communautaires, l'équipe de maîtrise d'œuvre ainsi que l'assistant en qualité environnementale de la Communauté de Communes se rencontrent régulièrement pour finaliser les études d'avant-projet. Ces études constituent une étape incontournable et cruciale dans la conception du bâtiment.

Elles permettent en effet d'affiner le projet de construction, le budget, de définir la qualité des matériaux, les modes d'approvisionnement énergétique et de s'assurer du respect des règles de construction et de sécurité.

Le compte à rebours a commencé...

Le permis de construire devrait être déposé au 1^{er} trimestre 2013, les consultations des entreprises seront organisées au printemps de manière à démarrer les travaux à la fin de l'été 2013. Le bâtiment pourra ainsi

Mairie de Donnenheim

Accueil du public : Lundi de 11h à 12h00 - Mercredi de 17h à 19h00 - Jeudi de 15h à 17h00

être achevé au cours du 1er trimestre 2015. Les premiers élèves pourront donc faire leur rentrée en septembre 2015 dans une école de toute nouvelle génération.

En ce qui concerne le lotissement attenant (25 lots), les travaux, malgré l'hiver, vont bon train. La mise en place des réseaux d'assainissement sera terminée pour fin janvier et l'ESR posera le réseau électrique début février.

Les 25 lots se répartissent en 15 lots « commune », donc libres d'architecte et 10 lots en accession aidée. La totalité des lots « commune » est d'ores et déjà attribuée. Les constructions pourront débuter dès le printemps.

☞ AGENDA

- 9 mars 2013 : soirée projection/conférence-débat « le lynx - les Vosges » - ASL – Salle polyvalente.
- 8 mai 2013 : vide-greniers ASL – Cœur du village.
- 21 juin 2013 : Bal de l'ASL - animé par un DJ + tartes flambées – Verger communal.

☞ L'A.S.L. communique :

⇒ « **Le 9 mars** 2013, sur une idée de M. Veteau (habitant de Donnenheim, membre de *Réseau lynx*), l'Association Sports et Loisirs de Donnenheim vous propose en salle polyvalente, une soirée à thème dont le sujet sera « le Lynx – les Vosges ».

En première partie il vous sera projeté un film sur le lynx et son habitat, puis M. François Leger, technicien de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, spécialiste de l'animal, animera une conférence et un débat au cours duquel vous pourrez poser toutes vos questions.

Vous pourrez également profiter d'une restauration (bar, knacks et pâtisseries).

Un plateau, dont le montant sera entièrement reversé à l'association *Réseau lynx*, vous sera proposé en sortie de salle.

Nous vous espérons nombreux pour cette soirée particulière qui s'annonce riche en enseignements sur cet animal qu'est le lynx, dans « nos » Vosges.

Afin de prévoir les effectifs et l'installation optimum de notre salle, nous vous demandons de bien vouloir vous annoncer au 03.88.51.24.70. ou au 06.08.16.70.43. Merci. »

⇒ « **Le 8 mai**, comme chaque année, l'ASL organisera son traditionnel vide-greniers ; exposants, vous pouvez d'ores et déjà vous y inscrire, aux mêmes coordonnées que ci-dessus. »

⇒ « **Le 21 juin**, l'ASL organisera un bal dans le verger communal. Pour l'occasion, nous y installerons des chapiteaux pour vous recevoir confortablement, une piste de dance et une restauration tartes flambées. La soirée sera animée par un DJ dont le répertoire devrait combler tout un chacun (notamment : Années 80, valse, tango, marches et autres salsa !) Réservez nous cette date !! »

Mairie de Donnenheim

Accueil du public : Lundi de 11h à 12h00 - Mercredi de 17h à 19h00 - Jeudi de 15h à 17h00

✍ **VOTRE CONSEILLER GENERAL EST A VOTRE ECOUTE :**



Etienne WOLF, Conseiller Général, se tient à la disposition des citoyens, des élus, des associations et des entreprises du canton de Brumath.

Pour toute question concernant les aides du Conseil Général, pour vous aiguiller vers les services adéquats ou pour vous assister dans vos démarches et soutenir vos projets, vous pouvez le rencontrer sur rendez-vous.

Contact : 03 90 29 13 31 / [stephanie.fischer @brumath.fr](mailto:stephanie.fischer@brumath.fr)

✍ **VOTRE DEPUTE EST A VOTRE ECOUTE :**

Mes chers concitoyens,

je suis heureux de vous annoncer l'ouverture à Haguenau depuis le 6 décembre 2012 d'un bureau spécifique qui assurera ma permanence parlementaire.

Vous pourrez ainsi contacter mon équipe pour tous les sujets nécessitant mon attention au sein de notre circonscription.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2013.

Avec tout mon Dévouement

Claude STURNI

Permanence Parlementaire du Député Claude STURNI

9e Circonscription du Bas-Rhin

2, rue de la Romaine

67500 HAGUENAU

Horaires de Réception (uniquement sur rendez-vous)

du Lundi au Vendredi 10h-12h et 14h-16h

Attachés parlementaires :

Aurélia DRIF : 09.67.23.79.51

Stéphane JEANGERARD : 03.88.06.79.51

contact@depute-claudesturni.fr



Mairie de Donnenheim

Accueil du public : Lundi de 11h à 12h00 - Mercredi de 17h à 19h00 - Jeudi de 15h à 17h00